

# **Commission Aménagement et Économie Durables**

## **Compte rendu de la réunion du 5 décembre 2019**

### **DREAL Unité Départementale de l'Isère**

**Personnes présentes :** PIARULLI Pierre-Emmanuel (Umicore Specialty Powders France), JODER Raymond (AREA), DUPUIS Guilhem (IRMa), PINELLE Stephan (CHSCT Vencorex), MOSNIER Thierry (Air Liquide France industrie), VERGNES Patrice (Vencorex Pont-de-Claix), JAFFREO Jannick (DREAL/RCTV/CTT), THIEVENT Corinne (SPPPY), DE LA VAISSIERE Elisabeth (Grenoble Alpes Métropole), Pierre-Yves BENIGNA (Grenoble-Alpes Métropole), LE RISBE Bernard (Association des maires, Jarrie), Nicolas BOVERO (TLF).

**Personnes excusées :** POUCHOT Patrick (Vencorex/France Chimie AURA), VINAY Pauline (ville de Grenoble), PASCALIS Gérard (Brun), LOIRE Edwige (Caterpillar), CESARONI Jean-Yves (UD38/CGT), BUKK Philippe (UD38/CFE/CGC),

#### **Accueil et introduction**

Corinne THIEVENT (animatrice du SPPPY) remercie les participants pour leur présence et propose un tour de table, avant de démarrer la réunion.

L'ordre du jour est le suivant : point sur la charte TMD, les signataires et le site internet associé / retours sur le forum national inter SPPPI / programme d'actions 2020 de la commission / présentation de l'étude foncière Grenoble Alpes Métropole.

## **1 – Charte TMD et site internet**

### **1.1 Le livret d'itinéraires, la charte et le site internet**

Corinne Thievent fait un retour sur la conférence de presse sur la charte TMD qui s'est déroulée dans les salons de la préfecture le 30 octobre 2019. Elle a été présidée par M. le préfet de l'Isère, accompagné à la tribune par M. Piarulli président de la commission, M. Dansette directeur de Vencorex et M. Lerisbe représentant de l'Association des maires de l'Isère et de la mairie de Jarrie.

**En PJ à ce compte rendu la synthèse de l'intervention de Monsieur Lionel Beffre, préfet de l'Isère.**

Il y avait une quinzaine de participants à cette conférence de presse ; elle a été relayée dans la presse écrite (le Dauphiné libéré) et audiovisuelle (Journal télévisé France 3 Alpes).

Le caractère unique en France de cette action a été soulignée et la volonté d'aller chercher encore plus de signataires a été affichée.

Plus d'infos sur : [www.charte-tmd-spppy.com](http://www.charte-tmd-spppy.com)

Le livret sur les itinéraires a été traduit en anglais/allemand/italien. Il a été imprimé à 1000 exemplaires, et est disponible sur simple demande auprès du secrétariat du SPPPY ; il sera envoyé dans un premier temps à tous les membres de la commission. Corinne Thievent demande aux participants de bien veiller à assurer sa diffusion.

A ce jour, la charte est signée par plus d'une trentaine de partenaires. Il est convenu d'aller chercher un maximum de signataires afin d'assurer une promotion large et efficace de la charte. Corinne Thievent relancera dans un premier temps les communes de le Pont de Claix et Veurey-Voroize.

Corinne Thievent propose oralement la liste des destinataires à qui les documents (livret et charte) seront diffusés début 2020 via une lettre signée par le préfet :

- membres de la commission aménagement
- transporteurs
- industriels du Y grenoblois principaux générateurs de flux
- communes concernées du Y grenoblois...

**La liste des destinataires complète et le courrier d'accompagnement sont joints au présent compte-rendu.**

M. Bovero (TLF) suggère pour les transporteurs de passer par les conseillers à la sécurité : Jannick Jaffreo de la DREAL RCTV propose d'extraire cette liste de leurs fichiers pour être plus efficace.

M. Joder (AREA) relance le SPPPY sur le courrier transmis par AREA en mai 2019 ; en effet, AREA n'étant pas propriétaire de l'autoroute, il ne veut pas être tenu responsable si les objectifs de la charte ne sont pas réalisés, notamment en ce qui concerne l'aire d'accueil multi-services. Ce sujet a déjà été examiné et a soulevé pas mal de difficultés (accès des secours, non en zone inondable, services et accueil...). Il suggère une réunion par visio avec le GCA afin de bien clarifier les rôles et responsabilités de chacun.

La question du bilan à réaliser au bout d'un an est également soulevé. Il faut réfléchir à des critères faciles à suivre et représentatifs de la démarche (par exemple nombre de signataires...). AREA demande quels sont les données qu'ils doivent fournir pour réaliser ce bilan.

## **2 – Retours sur le forum inter SPPPI des 14 et 15 novembre 2019**

Le SPPPY a organisé les 14 et 15 novembre dernier le forum national inter SPPPI, avec trois thèmes mis à l'honneur : les nouveaux moyens d'information et de communication ; l'économie circulaire et la santé environnement. Le compte-rendu du forum, les diaporamas associés et la vidéo de synthèse sont sur le site internet du SPPPY.

Des témoignages intéressants notamment pour les futurs travaux de la commission ont été présentés notamment pendant la table ronde économie circulaire. M. VEREECKE, directeur régional adjoint de l'agence d'urbanisme Flandres Dunkerque, présente la toile industrielle de la région Flandres

Dunkerque qui montre les interactions et liens entre acteurs du tissu local. Cette présentation est vraiment intéressante et pourrait être conduite sur le territoire de Grenoble Alpes Métropole.

Une présentation par Marlène Gamelin du SPPPY Hainaut Cambrésis Douaisis sur la gestion des déchets au sein de Douaisis Agglo peut également donner des idées pour les futurs travaux de la commission.

Corinne Thievent demande aux différents participants s'ils ont des suggestions d'actions pour la commission en 2020/2021.

Elle rappelle que dans la continuité des travaux TMD, le SPPPY a proposé à la DDT et à AREA la mise en place de 12 panneaux de signalisation dédiés aux véhicules transportant des marchandises dangereuses. Ces panneaux sont en cohérence avec les différents itinéraires préconisés par le livret d'itinéraires recommandés.

En ce qui concerne l'aire d'accueil multi-services, des contacts seront pris avec AREA et les acteurs locaux impliqués.

### **3 Présentation du projet d'étude foncière des plateformes chimiques sud-grenobloises**

Pierre-Yves Benigna de Grenoble Alpes Métropole informe les membres de la commission de l'avancement de l'étude foncière du sud grenoblois présentée à la commission une première fois en juillet 2019. Le sud grenoblois étant un des derniers espaces de disponibilité foncière, une étude spécifique pour favoriser l'implantation de nouveaux acteurs économiques sur la zone va être lancée début janvier 2020 pour définir au mieux les opportunités/enjeux.

Cette étude s'inscrit dans un plan d'actions plus ambitieux de la métropole avec une approche multi thématiques notamment sur la résilience et l'écologie industrielle.

La commission sera associée aux réflexions.

### **Conclusion de la séance**

Corinne Thievent remercie les participants et propose une **prochaine réunion de la commission est le mardi 31 mars 2020 à 9h30 à l'UD.**

**La plénière du SPPPY aura lieu le vendredi 21 février 2020 à 14 h dans nos locaux 17 Bd Vallier.**

### **En pièces jointes :**

- le diaporama du SPPPY avec les différents points de l'ordre du jour ;
- le discours du préfet pour la conférence de presse TMD ;
- les courriers d'accompagnement des documents TMD ;
- le diaporama de la présentation de Grenoble-Alpes Métropole.